

# Bonne année 2025



N° 01/2025

## LETTRE DE JANVIER

2024 s'est achevée, bienvenue 2025 !

Nous aurons l'occasion de fêter cela ensemble le dernier samedi de janvier, comme c'est la coutume à Puimoisson, samedi 25 janvier à 18h30, salle polyvalente.

J'espère nous y retrouver nombreux.

Que cette année soit, pour vous et vos proches, la plus douce et la plus enrichissante possible. Qu'elle contienne tout ce que vous voudrez y placer, vos espoirs - même les plus fous - et vos attentes du quotidien - même les plus banales.

Je souhaite aussi à chacun de savoir aborder les imprévus, heureux comme malheureux, avec la plus grande sérénité possible.

Je souhaite aussi que chacun d'entre nous ait suffisamment de force pour aider celles et ceux qui en auront le plus besoin, car ils disposent de moins de ressources ou parce que le sort aura été particulièrement injuste avec eux.



## Sommaire

Recensement 2025

Ca s'est passé en décembre

Marchés de Noël

Noël à l'école

Crèche et Pastorale

Agenda du mois

Gâteau des Rois

Vœux du maire

Informations

AG des associations

Tous à vos plumes !

Collecte des sapins de Noël

Nos joies et nos peines



Je reste persuadé que notre bonheur est conditionné par celui de nos proches et, aussi, par celui de nos moins proches. Je sais qu'à Puimoisson nous savons ce que signifie le mot "solidarité".

L'implication massive de beaucoup d'entre nous lors du Téléthon ou d'autres manifestations appelant à la solidarité nous le prouve.

Continuons ainsi en 2025. Soyons bienveillants, soyons attentifs aux autres. Il en va de notre bonheur collectif comme de notre bonheur individuel. Les deux sont liés.

**Liberté, égalité, fraternité. Vive 2025 !**

Fabien Bonino

**E  
D  
I  
T  
O**

## **MAIRIE : NOUVELLES PLAGES HORAIRES**



**Dans l'optique d'être toujours plus disponible pour nos administrés,  
la mairie ouvre l'ensemble de ses services rendus au public :  
administratif, urbanisme et agence postale**

**tous les mardis de 17h à 19h  
à partir du mardi 7 janvier 2025**

# RECENSEMENT DE PUIMOISSON



L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a pour rôle de collecter et diffuser des données économiques et sociales.

Notamment, il réalise le recensement de la population en collaboration avec les communes.

Le recensement permet de déterminer la population légale de chaque commune et décrire les caractéristiques de la population et des logements.

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes.

Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.

Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

**Ce recensement est très important car de lui découle la participation de l'Etat au budget des communes donc au budget de Puimoisson.**

En effet, plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

La connaissance précise de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs (écoles, maisons de retraite etc...), programmes de rénovation des quartiers, moyens de transports etc...

En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité.

Ainsi, les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être réalisés.

**Le recensement concerne :**

- l'ensemble des logements occupés ou non et leurs occupants,
- mais aussi les personnes vivant habituellement à l'hôtel, dans un camping, dans une habitation mobile ou étant sans abri,
- les personnes vivant en communauté (internat, maisons de retraite) ce dernier est réalisé par l'INSEE directement et non par les agents recenseurs de la commune.

**Le recensement de la population est encadré par la loi du 27 février 2002.**

**Il est obligatoire et confidentiel ce qui signifie que des informations recueillies ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.**

**Seules les personnes habilitées et tenues au secret professionnel peuvent accéder aux réponses et toutes les statistiques produites sont anonymes.**

**La commune a engagé trois personnes pour effectuer le recensement des habitants de Puimisson.**

**Elles sont rémunérées par la municipalité.**



**Corinne SARASA**

**Valérie MARTIN**

**Eve TETUANUI**

**Elles effectueront le travail du jeudi 16 janvier jusqu'au samedi 15 février.**

- Distribution des notices internet dans les boîtes aux lettres des adresses éligibles
- Rencontres avec les habitants des autres logements

**Dans les jours qui suivent les agents recenseurs suivront l'avancement des réponses internet.**

**A chaque dossier rempli par Internet, l'agent recruteur sera prévenu par SMS.**

**Il est vivement conseillé de répondre par internet car c'est le plus simple, c'est totalement sécurisé et cela évite le second passage de l'agent recenseur.**

**De plus c'est moins couteux, c'est plus respectueux de l'environnement (moins de papier), c'est plus rapide et il y a moins de saisies de résultats.**

**Sur la notice distribuée, il y aura votre code d'accès et votre mot de passe.**

**Dès le mercredi 22 janvier les agents recenseurs relanceront les ménages non répondants en commençant par ceux ayant eu la notice internet dans leur boîte aux lettres.**

**Pour faciliter le travail de nos agents recenseurs, vous êtes priés de vérifier si votre nom est bien inscrit sur votre boîte aux lettres.**

**Pour ceux qui n'ont pas Internet ou ont des difficultés à s'en servir, une permanence à la mairie est prévue pour aider à remplir les questionnaires :**

**le samedi 1er février de 14h à 17h sans inscription**



*Dimanche 7* **Marchés de Noël**  
*décembre*



*Organisé par le  
Comité des Fêtes*



*Mercredi 11*  
*décembre*

*Organisé par les  
Amis de l'Epi Bleu*



*Jeudi 19  
décembre*

# Noël à l'école



Comme chaque année M. le maire, Fabien Bonino, des conseillers municipaux, des agents municipaux et les enseignants de l'école Maria Borrély sont venus partager le repas de Noël des enfants. Ceux-ci nous ont présenté des petits spectacles et ont terminé en une farandole endiablée avec notre maire.



*"Ciné Lune de Poche"*



Spectacle offert par Horizon pour les enfants de l'atelier Gribouille et les petits de maternelle.

**Dimanche 22  
décembre**

# **Crèche et Pastorale**



**Histoire des crèches  
par Nadine Blanchard**



**Histoire de la Pastorale  
par Jean Suveran**



**“Conte de Noël” Pastorale de Jan Lou Pastré  
par Jean Suveran et Pierre Barboni**



**Reportage sur notre crèche aux mille santons  
par une équipe de France 3 Provence Alpes et de BFMDICI**



**PUIMOISSON DIMANCHE 5 JANVIER 2025**

**15H SALLE POLYVALENTE**

**ELECTION DE LA REINE ET DU ROI**



## **GÂTEAU DES ROIS AVEC BOISSONS ET MUSIQUE**

Afin de commander la bonne quantité de gâteau

Merci de vous inscrire au plus tard le jeudi 2 janvier

les feuilles d'inscriptions sont disponibles aux 2 Cocci

à la boucherie et chez la coiffeuse

**ON VOUS ATTEND NOMBREUX**

**BON BOUT D'AN ET A L'AN QUE VEN**



1 place St Eloi 04410 Puimisson 06.73.11.21.67  
comitefetesetculture.puimisson@gmail.com

Association loi 1901 n°W043001975 - Siret 92525401300012

# Bonne année 2025



**Fabien Bonino et le conseil municipal  
vous adressent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.**

**Nous aurons le plaisir de vous rencontrer  
lors de la cérémonie des vœux.**

**Samedi 25 janvier à 18h30  
salle polyvalente**





## **Comité des Fêtes et de la Culture Assemblée générale**

Elle aura lieu  
Samedi 18 janvier à 17h30  
Salle polyvalente  
suivi d'un apéritif



## **Association Horizon Assemblée générale**

Elle aura lieu  
Vendredi 31 janvier à 18h  
Salle polyvalente  
suivi d'un repas pargagé



## **Sur les traces de Maria Borrély Assemblée générale**

Elle aura lieu  
Samedi 1er février à 17h30  
Salle polyvalente  
suivi d'un apéritif



En 2025, l'association « Les rendez-vous de Puimoisson » souhaite vous proposer une nouvelle aventure autour du concours d'histoires courtes.

**Les prix seront remis lors de la journée, du « livre à l'école » :  
le mercredi 25 juin 2025.**

L'écriture va vous entraîner sur le thème du voyage au pays des lavandes, avec des mots clefs à découvrir dans le règlement.

Les participants au concours devront rédiger une histoire de 5 pages maximum.

L'histoire courte se définit comme un genre littéraire se caractérisant par sa brièveté, sa concision (toute description ou action devant tendre vers une chute), une fin surprenante.

Le concours est ouvert à toute personne de plus de 18 ans.  
La date limite d'envoi des textes est fixée au jeudi 15 mai à minuit.

Un jury retiendra 3 histoires qui seront primées et seront éditées sur différents supports.

Le règlement du concours peut être consulté sur :  
[Page Facebook Les Rendez-vous de Puimoisson](#)

contact : [lesrendezvousdepuimoisson@orange.fr](mailto:lesrendezvousdepuimoisson@orange.fr)

## Naissances

Alessandro ALESSIO DISDIER né le 18 janvier  
Léandre VIGNOLES né le 11 mars  
Moera SANCHEZ DIAZ née le 21 mars  
Taïssiana LACROIX née le 22 mars  
Lison TREUIL née le 6 mai



## Mariages

Alain BARRIÈRE et Marie-Pierre SORBIER le 12 janvier  
Edouard SANCHEZ DIAZ et Maureen COMINO le 4 septembre  
Baptiste BONDIL et Jarmila PALUCHOVA le 18 novembre

## Décès

PAGE Colette décédée le 05 janvier  
VARROZ Mitzy, Ernestine décédée le 11 février  
RICCI Georgette décédée le 12 février  
BALLAND Noëlle décédée le 16 février  
FRANC Josiane décédée le 28 février  
BALAGUER Nadine décédée le 29 février  
CHÉRON Pierre décédé le 10 mars  
ROBERT Marie décédée le 19 mars  
REIDON Dominique décédé le 19 mars  
VIGNEAUD Jeanne décédée le 25 mars  
ARINGHERI Adrienne décédée le 02 avril  
GHIBAUDO Marie décédée le 05 avril  
DONADU Odette décédée le 06 mai  
BUGANZA René décédé le 01 mai  
GARNIER Bernard décédé le 05 mai  
BONTAZ Georges décédé le 20 mai  
JEANDET Ernest décédé le 22 mai  
GINES Micheline décédée le 16 juin  
MANENT André décédé le 09 août  
GIRARD Marie-Rose décédée le 23 août  
LUCÉ Yvette décédée le 11 septembre  
JEAN Marie Auguste décédé le 14 septembre  
BOYER Suzanne décédée le 21 septembre  
PRIVAT Maurice décédé le 04 octobre  
LUZY Jeanne décédée le 08 octobre  
MOULIN Raymond décédé le 10 octobre  
LEVILAIN Guy décédé le 25 octobre  
GUIOL Ghislaine décédée le 27 octobre  
PLANCHON Josette décédée le 19 novembre  
BONNEFOIS Monique décédée le 25 novembre  
MAJESE Marie décédée le 10 décembre  
PIERRISNARD Rose décédée le 18 décembre

*Nos joies  
et nos peines*

